

Monsieur l'inspecteur,

Nous sommes résidents d'une villa individuelle située au 284c montée des Ecureuils, à SOLLIES-PONT, et nous tenons à vous faire part de notre opposition au projet de modification n°3 du PLU, en vue de la future construction de logements.

En effet, nous refusons totalement la destruction de cette aire boisée et végétale, en vue de la construction de bâtiments qui, de par leurs volumes et proportions, ne s'intégreront pas à la zone avoisinante constituée de maisons individuelles. C'est un non-respect des règles relatives à la protection du patrimoine.

Nous nous y opposons également pour une question de sécurité. En effet, la circulation des véhicules dans la montée des Ecureuils, est déjà dangereuse à cause de l'étroitesse de la voie, voie régulièrement empruntée par des camions. Si cette circulation devient plus dense en raison de l'arrivée des véhicules des futurs résidents, le risque d'accident augmente inévitablement. Sans oublier que beaucoup de piétons (dont nos enfants) empruntent quotidiennement cette route pour rejoindre l'arrêt des bus Sainte Christine, et qu'il n'y a aucun trottoir ou piste réservée aux piétons garantissant leur sécurité. C'est un non-respect aux règles relatives à la sécurité.

Enfin, nous nous opposons à ce projet car il est évident que les infrastructures déjà en place ne répondent pas aux demandes des résidents de la commune. Il y a des problèmes de nombres insuffisants de classes dans les écoles, de nombres insuffisants de places dans les centres aérés, comment allez-vous anticiper cette arrivée massive de nouvelles familles ????

Bien cordialement,

M. & Mme TRICQUET Virginie
284c montée des Ecureuils
83210 SOLLIES-PONT